



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

MONTIGNY PDC
janvier 2018

DES EPINARDS SANS LE BEURRE

Les conclusions de l'expertise concernant la réorganisation du site de Montigny ont été rendues ce 15 janvier et un Comité Technique est programmé pour le 7 février.

Si à ce jour, La Poste n'a pas encore présenté de plan d'action aux membres CHSCT. Par contre, une chose est sûre, elle ne souhaite plus soumettre, à la signature des Organisations Syndicales, un accord social...

Accord, issu de négociations et qui prévoit en cas de réorganisation des indemnités.

Dans le cas de la réorganisation de Montigny, les sommes négociées pouvant aller jusqu'à 430 €uros.

Un plus, quand on connaît le salaire d'un facteur...

La raison ? L'expertise adéjà coûté 50 000 euros à La Poste !

Une réaction qui pourrait être crédible... si l'expertise avait fait l'objet d'une demande unanime des représentants du personnel, ce n'est pas en l'occurrence le cas.

Pour la CFDT, il n'est pas question de sanctionner les agents et les encadrants à travers la suppression de ces indemnités.

La CFDT demande donc à La Poste de maintenir l'accord social et les indemnités comme prévu, avant le vote de l'expertise.



Bulletin d'adhésion

PLUS NOMBREUX, PLUS FORT, ADHEREZ A LA CFDT